

Le bac pro « Services aux personnes et aux territoires » prépare l'élève à la conception et à la mise en œuvre d'une offre de services de proximité en milieu rural. Il (elle) apprend à identifier les besoins propres aux populations rurales permettant ainsi le maintien et l'amélioration de la qualité de vie des usagers mais aussi la promotion des ressources du territoire (services aux personnes, prestations liées aux transports, aux loisirs, aux activités culturelles et sportives, au tourisme). Il (elle) est capable de mesurer la satisfaction des usagers et de proposer des ajustements. En matière de services à la personne, l'élève peut organiser une intervention de services dans le secteur de l'aide à domicile ou dans des structures d'accueil collectives. A partir des besoins identifiés, il (elle) pourra allouer des moyens humains et matériels nécessaires à l'intervention. Il (elle) exerce également son activité directement auprès des personnes dépendantes qu'il (elle) aide dans les actes de la vie quotidienne (toilette, préparation des repas, gestion de documents administratifs, etc.), dans des activités d'animation destinées à maintenir leur autonomie. Il (elle) élabore des projets individualisés garantissant leur bien-être. Il (elle) peut être en interaction directe ou indirecte avec l'utilisateur et travailler en collaboration avec des partenaires divers. Il (elle) sait donc s'adapter et réagir aux changements.



### Débouchés

Ce(tte) professionnel(le) peut être employé(e) par de nombreuses structures : collectivités locales, associations, offices de tourisme rural, syndicats intercommunaux, structures d'accueil pour personnes âgées ou pour enfants, etc. Il (elle) exerce dans tous les secteurs garantissant le maintien du lien social en milieu rural. Il (elle) peut ainsi travailler dans le tourisme, l'animation patrimoniale et culturelle, le secteur social, les services à la personne, la santé, l'administration, le commerce, la production agricole, l'industrie, les services aux particuliers, etc. Enfin, il (elle) peut choisir de créer sa propre structure dans le domaine des services.

#### Métier(s) accessible(s) :

- agent(e) social de proximité
- assistant(e) de vie quotidienne
- animateur(trice) auprès des personnes âgées
- agent(e) d'accueil multiservices
- organisateur(trice) de prestations de services, etc.



### Accès à la formation

Après une classe de 3<sup>ème</sup> ou admission conditionnelle pour les titulaires d'un :

- CAPA Services en milieu rural

#### Qualités requises :

- le sens de la responsabilité et de la communication
- une capacité d'initiative et d'adaptation
- autonomie



### Programme

#### Classe de 2<sup>nde</sup>

4 modules d'enseignement général en cohérence avec l'architecture proposée en baccalauréat professionnel.

EG1 : Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques	115h
EG2 : Construction d'une culture humaniste	90h
EG3 : Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde	110h
EG4 : L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre	105h

#### Modules d'enseignement professionnel

EP1 : Les besoins de la personne	75h
EP2 : Les structures et les organisations de services aux personnes	60h
EP3 : Le confort des personnes	180h

Le module EG1 : Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques

Cet enseignement permet l'acquisition progressive d'une culture scientifique et le développement de l'esprit critique afin d'éclairer les choix citoyens sur des questionnements autour d'enjeux du monde actuel parmi : santé, alimentation, eau, énergie, biodiversité. L'enseignement vise à l'acquisition des étapes de la démarche scientifique en s'appuyant sur une pratique expérimentale, l'usage et le traitement de données numériques et d'informations ainsi que l'exploitation de modèles. Les situations d'enseignement proposées sont simples en classe de seconde et se complexifient au fil des années.

Le module EG2 : Construction d'une culture humaniste

Cet enseignement se situe dans le droit fil du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Cet enseignement contribue à développer la maîtrise de la langue, les capacités de lecture, d'écriture et d'expression orale, ainsi que la culture littéraire ; il participe également à la formation d'un citoyen qui se construit dans la confrontation aux autres, à leurs expériences et à leurs valeurs.

Le module EG3 : Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde

La classe de seconde professionnelle voit l'horizon familial de l'apprenant s'élargir par l'exploration de deux domaines structurant les enseignements : le domaine de la vie sociale, économique et culturelle et celui de la vie professionnelle. L'étude d'une langue vivante permet une découverte de l'altérité et de la diversité culturelle au-delà du cercle d'influence de la langue maternelle.

L'enseignement du module EG3 permet à l'apprenant d'acquérir de nouveaux repères artistiques, culturels, linguistiques et médiatiques, de s'éveiller à l'environnement socio-économique dans lequel il évolue et de découvrir le monde du travail, en l'interrogeant sous des angles différents (culturel, social, économique et médiatique).

Le module EG4 : L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre

Cet enseignement s'inscrit dans le cadre d'un parcours global de formation en lien avec les enjeux d'intégration citoyenne, l'appropriation du principe de laïcité, mais aussi avec les attentes des milieux professionnels et sociaux. La classe de second doit permettre aux apprenants de développer des projets mettant en œuvre :

- Des expériences motrices variées
- Des compétences méthodologiques dans la conduite collective de projets
- Des stratégies collaboratives
- L'appropriation d'outils et de démarches numériques permettant une communication universelle, autonome, raisonnée et responsable

Module EP1 : Les besoins de la personne

Ce module permet d'avoir une vision globale de la personne afin de repérer ses besoins. Il concourt à l'acquisition d'un langage précis et de méthodes d'observation, de travail et de communication, dans le respect des règles de l'éthique.

Module EP2 : Les structures et les organisations des services aux personnes Ce module permet d'appréhender les contextes de la ruralité dans lesquels s'exercent les activités de services aux personnes. Il permet de découvrir le secteur des services aux personnes et leurs spécificités dans les territoires ruraux.

Module EP3 : Le confort des personnes

Ce module permet un début de professionnalisation. L'enseignement s'appuie sur des mises en situations concrètes et signifiantes. Celles-ci peuvent aussi intégrer des activités d'éducation au développement durable et privilégier des démarches de projet. Ce module doit permettre aux apprenants de s'adapter aux diverses situations professionnelles rencontrées en collectivité ou à domicile, dans le domaine de la restauration et du confort matériel auprès des personnes. Dans cette perspective, les mises en situations professionnelles (observations, travaux pratiques), occupent une place essentielle, en lien avec les stages et les travaux pratiques encadrés.

Enseignements obligatoires	Horaire hebdo
Lettres modernes	2h
Histoire Géographie	1h
Langue vivante	2h
Education socioculturelle	2h30
EPS	2h
Biologie-Ecologie	2h
Mathématiques	2h
Physique-Chimie	1h30
TIM	1h
SESG/gestion entreprise	1h

SESG/Economie sociale et familiale	6h
SESG/Economie sociale et familiale pratiques encadrées	1h
Sc. et technique professionnelle	3h

### Classe de 1<sup>ère</sup> et Tle

Enseignements obligatoires	Horaire hebdo
Lettres modernes	2h
Histoire Géographie	2h30
Langue vivante	1h45
Education socioculturelle	2h30
EPS	2h
Documentation	0h30
Biologie-Ecologie	2h30
Mathématiques	2h
Physique-Chimie	1h
TIM	1h15
SESG/gestion entreprise	2h
SESG/gestion entreprise – pratiques encadrées	0h30
SESG/Economie sociale et familiale	5h
Sc. et technique professionnelle	1h



### Enseignements professionnels

- Caractéristiques et besoins des populations des territoires ruraux ; biologie humaine ; conséquences liées au handicap, au vieillissement, à la maladie, et aux conduites à risques.
- Contexte des activités de service : dynamiques territoriales, contexte économique et juridique des activités de services, enjeux de la protection sociale
- Organisation d'une intervention de services à la personne : contexte d'intervention (besoins de personnes, objectifs de l'intervention), moyens humains et matériels, évaluation de l'intervention
- Communication en situation professionnelle : outils et techniques de communication, outils de travail collaboratifs, exploitation des données d'une enquête, etc.
- Accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne : cadre de vie (aménagement de l'espace, sécurité et hygiène), aide à la personne (soins d'hygiène et de confort, élaboration d'un projet de vie, conduite d'activités d'animation, gestion de la vie quotidienne)

### Conception d'une offre de services :

- Analyse des besoins, conception et mise en œuvre de l'offre (coût et devis, communication sur l'offre, planification, gestion administrative courante, etc.), évaluation du service rendu.

- Module d'adaptation professionnelle permettant aux élèves de s'adapter à des enjeux professionnels particuliers : par exemple, la diversité des activités

Les activités pluridisciplinaires permettent d'aborder une problématique ou une thématique en mobilisant les acquis de différentes disciplines.

### Stage

Stage(s) en milieu professionnel : 14 à 16 semaines

Stage collectif éducation à la santé et au développement durable : 1 semaine

Une semaine ou son équivalent fractionné fait partie intégrante de la formation et vise l'éducation à la santé, à la sécurité, et au développement durable en mettant l'accent sur l'action et une démarche de projet.

Ce stage poursuit des objectifs communs à travers les deux thématiques développées :

- induire une réflexion sur les conduites et les pratiques individuelles ou collectives,
- favoriser un comportement responsable dans la vie personnelle et professionnelle.

Stage collectif valorisation du vécu en milieu professionnel : 1 semaine

Une semaine ou son équivalent fractionné fait partie intégrante de la formation et vise une valorisation optimale des séquences de formation en milieu professionnel en mettant l'accent sur la santé, sécurité au travail par une approche de l'analyse du travail/analyse de l'activité.

Ce stage vise à

- S'emparer de la question de la santé et sécurité au travail à travers les séquences de formation en milieu professionnel
- Lire une situation professionnelle, en évaluer les risques et conduire l'action en sécurité
- Exploiter les vécus en milieu professionnel.

### Examen

#### **E1 : Approches scientifique et technologique**

- Interpréter des faits en s'appuyant sur une démarche scientifique, coeff 1.25
- Étudier un phénomène social ou professionnel à l'aide de données notamment en nombre, coeff. 0.5
- Exploiter la modélisation d'un phénomène, coeff. 1.25

#### **E2 : Culture humaniste**

- Analyser l'information, coeff 0.5
- Élaborer une pensée construite, coeff. 1
- Formuler un point de vue argumenté, coeff. 1.5

#### **E3 : Inscription dans le monde culturel et professionnel**

- Exprimer ses aspirations dans une culture commune, coeff. 0.75
- Positionner son projet professionnel, coeff. 0.25
- Communiquer avec le monde, coeff. 1

#### **E4 : Culture humaniste**

- Développer un mode de vie actif et solidaire, coeff. 1
- Mettre en œuvre un projet collectif, coeff 0.5
- Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif, coeff. 0.5

#### **E5 : Choix technique**

- Questionner une situation de service dans un contexte territorial, Déterminer des possibilités d'interventions fondées sur les potentialités des personnes et du territoire, coeff. 2

#### **E6 : Expérience en milieu professionnel**

- Prévoir ses interventions au regard des attentes de la personne, Réguler ses interventions au regard des attentes de la personne, coeff. 3

#### **E7 : Pratiques professionnelles : Accompagner la personne dans ses activités quotidiennes**

- Intervenir en soutien auprès de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne, coeff. 0.5
- Créer des occasions d'interactions entre la personne et son environnement, coeff. 0.5

#### **E7 : Pratiques professionnelles : Accompagner la personne dans l'organisation de son quotidien**

- Adapter le cadre de vie de la personne, coeff 0.5
- Effectuer les démarches courantes relatives à la gestion du quotidien, coeff. 0.5

#### **E7 : Pratiques professionnelles : Animer un lieu de rencontres et d'échanges**

- Définir une programmation d'activités et un aménagement spatial pour un lieu de vie local, coeff. 0.5
- Conduire une activité auprès d'un groupe, coeff. 0.5

#### **E7 : Pratiques professionnelles : Animer un lieu de rencontres et d'échanges**

- Questionner un projet de valorisation des ressources du territoire, coeff. 0.5
- Opérationnaliser avec les personnes concernées une action intégrée à un projet local concerté, coeff. 0.5

#### **E7 : Pratiques professionnelles : S'adapter à des enjeux professionnels particuliers**

- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers, coeff. 1

#### **Epreuves facultatives 1 et 2 : points > 10**

Les enseignements facultatifs pouvant être proposés dans les établissements d'enseignement agricole publics ou privés sous contrat sont les suivants : Langues vivantes étrangères, langues et cultures régionales, langue des signes française, Hippologie et équitation, Pratiques professionnelles et projets, Pratiques physiques et sportives, Pratiques sociales et culturelles (pratiques culturelles et artistiques, technologies de l'informatique et du multimédia).

**i** Poursuite d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS(A).

Poursuite d'études conditionnelle

- BTSA Services en espace rural
- BTS Economie sociale et familiale
- BTS Animation et gestion touristiques locales
- BTS Ventes et productions touristiques
- DUT carrières sociales

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

**i** Ou se former en Occitanie**Ariège (09)**

Pamiers - Lycée général et technologique agricole de Pamiers (Public) /

**Aude (11)**

Narbonne - Lycée professionnel agricole Martin Luther King (Public) /

Pezens - Lycée d'enseignement agricole privé Emilie de Rodat (Privé) /

Souilhanel - Lycée agricole - centre polyvalent de formation professionnelle la Rouatière (Privé) /

**Aveyron (12)**

Monteils - Lycée agricole privé François Marty (Privé) /

Saint-Affrique - Lycée professionnel agricole privé Vaxergues (Privé) /

Villefranche-de-Rouergue - Lycée général, technologique et professionnel agricole Beaugard (Public) / **A**

**Gard (30)**

Castillon-du-Gard - Maison familiale rurale d'éducation et d'orientation - Pont du Gard (Privé) /

Gallargues-le-Montueux - Maison familiale rurale d'éducation et d'orientation - Petite Camargue (Privé) /

**Haute-Garonne (31)**

Donneville - Maison familiale rurale d'éducation et d'orientation Donneville (Privé) /

Montastruc-la-Conseillère - Lycée professionnel rural privé l'Oustal (Privé) /

Rieumes - Lycée professionnel rural privé Le Savès (Privé) /

Saint-Gaudens - Lycée professionnel agricole du Comminges (Public) /

**Gers (32)**

Masseube - Lycée professionnel du campus privé Saint-Christophe (Privé) /

Pavie - Lycée professionnel agricole d'Auch, Beaulieu et Lavacant - site de Lavacant (Public) /

**Hérault (34)**

Capetang - Lycée d'enseignement agricole privé Les buissonnets (Privé) /

Frontignan - Lycée professionnel agricole privé Maurice Clavel (Privé) /

Ganges - Lycée professionnel agricole privé le Roc Blanc (Privé) /

Gigean - Lycée d'enseignement agricole privé la Gardiole (Privé) /

Gignac - Lycée Privé Agricole Vallée de l'Hérault (Privé) /

Pézenas - Lycée d'enseignement agricole privé Bonne Terre (Privé) /

Pézenas - Lycée professionnel agricole Charles Marie de la Condamine (Public) /

**Lot (46)**

Le Montat - Lycée professionnel agricole des Territoires - Cahors-Le Montat (Public) /

**Lozère (48)**

Marvejols - Lycée d'enseignement agricole privé Terre Nouvelle (Privé) /

**Pyrénées-Orientales (66)**

Bourg-Madame - Lycée professionnel agricole privé le Mas Blanc (Privé) /

Céret - Lycée d'enseignement agricole privé Beau Soleil (Privé) /

Rivesaltes - Lycée professionnel agricole Claude Simon (Public) /

**Tarn (81)**

Brens - Maison familiale rurale d'éducation et d'orientation - Ineopôle Formation (Privé) /

Verdalle - Lycée agricole privé de Touscayrats (Privé) /

**Tarn-et-Garonne (82)**

Beaumont-de-Lomagne - Lycée d'enseignement agricole privé Lestonnac (Privé) /

Caussade - Lycée professionnel privé Clair Foyer (Privé) /

Montauban - Lycée général, technologique et professionnel agricole de Montauban (Public) /

**I** formation initiale

**A** formation en apprentissage



Internat/ Hébergement possible

**i** En savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

Les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

**Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).**

**N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).**

**Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier**

Alès  
04 49 05 80 81 - [ce.0300061d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300061d@ac-montpellier.fr)

Bagnols sur Cèze  
04 49 05 80 85 - [ce.0300992r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300992r@ac-montpellier.fr)

Béziers  
04 67 62 45 04 - [ce.0340097w@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340097w@ac-montpellier.fr)

Carcassonne  
04 34 42 91 90 - [ce.0110035d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110035d@ac-montpellier.fr)

Castelnaudary  
04 34 42 91 88 - [ce.0110843g@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110843g@ac-montpellier.fr)

Céret  
04 68 87 02 07 - [ce.0660575s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660575s@ac-montpellier.fr)

Lunel  
04 48 18 55 30 - [ce.0341426r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341426r@ac-montpellier.fr)

Mende  
04 30 43 51 95 - [ce.0480020l@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0480020l@ac-montpellier.fr)

Montpellier Celleneuve  
04 48 18 55 60 - [ce.0341619a@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341619a@ac-montpellier.fr)

Montpellier Esplanade  
04 48 18 55 10 - [ce.0341482b@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341482b@ac-montpellier.fr)

Narbonne  
04 68 32 61 75 - [ce.0110036e@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110036e@ac-montpellier.fr)

Nîmes  
04 49 05 80 80 - [ce.0301328f@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0301328f@ac-montpellier.fr)

Perpignan  
04 11 64 23 66 - [ce.0660667s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660667s@ac-montpellier.fr)

Pézenas  
04 48 18 55 75 - [ce.0341033n@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341033n@ac-montpellier.fr)

Prades  
04 11 64 23 55 - [ce.0660463v@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660463v@ac-montpellier.fr)

Sète  
04 67 67 31 00 - [ce.0340098x@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340098x@ac-montpellier.fr)

**Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse**

CIO Albi  
Tél. 05 67 76 57 74 - [cio.albi@ac-toulouse.fr](mailto:cio.albi@ac-toulouse.fr)

CIO Auch  
05 62 05 65 20 - [cio.auch@ac-toulouse.fr](mailto:cio.auch@ac-toulouse.fr)

CIO Cahors  
Tél. 05.65.30.19.05 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)

CIO Castelsarrasin  
05 36 25 74 99 - [cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr)

CIO Castres  
Tél. 05 67 76 57 90 - [cio.castres@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castres@ac-toulouse.fr)

CIO Condom  
05 67 76 51 82 - [cio.condom@ac-toulouse.fr](mailto:cio.condom@ac-toulouse.fr)

CIO Decazeville  
05 65 43 17 88 - [cio.decazeville@ac-toulouse.fr](mailto:cio.decazeville@ac-toulouse.fr)

CIO Figeac  
05 67 76 55 66 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)

CIO Foix  
05 67 76 52 94 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Lourdes  
05 67 76 56 43 - [cio.lourdes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.lourdes@ac-toulouse.fr)

CIO Millau  
[05 65 60 98 20](tel:0565609820) - [cio.millau@ac-toulouse.fr](mailto:cio.millau@ac-toulouse.fr)

CIO Montauban  
05 63 66 12 66 - [cio.montauban@ac-toulouse.fr](mailto:cio.montauban@ac-toulouse.fr)

CIO Muret  
05 67 52 40 72 - [cio.muret@ac-toulouse.fr](mailto:cio.muret@ac-toulouse.fr)

CIO Pamiers  
05 67 76 53 02 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Rodez  
05 67 76 54 46 - [cio.rodez@ac-toulouse.fr](mailto:cio.rodez@ac-toulouse.fr)

CIO Saint-Gaudens  
05 67 52 41 41 - [cio.stgaudens@ac-toulouse.fr](mailto:cio.stgaudens@ac-toulouse.fr)

CIO Tarbes  
05 67 76 56 33 - [cio.tarbes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tarbes@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Centre  
05.67.76.51.84 - [cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Mirail  
05.67.52.41.63 - [cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Nord  
05 67 52 41 80 - [cio.tlsenord@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsenord@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Ranguel  
05 67 52 41 55 - [cio.tlseranguel@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlseranguel@ac-toulouse.fr)